



**INTERCO**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## Etablissements d'accueil du jeune enfant « EAJE, Crèche »

### Lettre ouverte aux parents

A Quimper, le 19 /09 /2022

Chers parents,

Connaissez-vous les professionnel·les de la crèche de la structure d'accueil de votre enfant ? Ce sont les agents qui, avec vous, participent à l'éducation et au bien-être de vos enfants. Oui, mais connaissez-vous leurs conditions de travail et leur emploi auprès de vos enfants ?

EJE – AP signifie Educateur de jeunes enfants – Auxiliaire de puéricultrice et ASPE Agent spécialisé petite enfance.

Ils et elles sont 48 753 dans toute la France, quasi exclusivement des femmes. Elles sont des agents de la commune, des intercommunalités, de structure associative et/ou du secteur privé. Leurs horaires sont annualisés, elles travaillent à plein temps ou à temps partiel imposé.

Le secteur des EAJE est malade. Comme d'autres services publics, celui des crèches manque de professionnel·les qualifié·es.

En effet, le Gouvernement a mis en place la réforme des modes d'accueil. Mais rien n'y fait, mesure après mesure, le Gouvernement a dégradé les conditions d'accueil des bébés et alimenté la pénurie de professionnel·les.

Depuis trois ans, la CFDT avec des milliers de professionnel·les de la petite enfance a combattu la réforme des modes d'accueil du Gouvernement, a dit non à : un taux d'encadrement des bébés pouvant passer de 5 à 6, à l'accueil d'enfants en surnombre rendu possible tous les jours de la semaine.

Le 29 juillet dernier paraissait un arrêté autorisant des non professionnel·les à exercer dans les crèches.

Au prétexte de la pénurie de professionnel·les qui s'aggrave, des personnes sans aucun diplôme ni expérience auprès de jeunes enfants, au terme d'un simple parcours d'intégration d'un mois, pourront être recrutées en crèche pour une proportion de 15% de l'effectif auprès des enfants.

EJE – AP - ASPE c'est aussi un métier, des diplômes et des compétences, ce sont des professionnel·les. Ils et elles doivent donc remettre régulièrement leurs connaissances à jour car le domaine de l'éducation et de l'enfance évolue constamment. Le manque de personnel ne leur permet plus de partir en formation faute de remplacement.

La CFDT se bat au quotidien pour faire reconnaître l'importance du service public de l'enfance et des besoins de nos enfants.

Rendons visibles ces professionnel·les des services publics ! Contre la grande braderie de l'accueil des tout-petits, soutenez en signant la pétition et/ou venez soutenir ces professionnel·les de la petite enfance le 6 octobre prochain à 10h30 à Quimper, devant l'hôtel de ville, jour de grève nationale.

**FÉDÉRATION INTERCO CFDT**

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19  
tél +33 (0)1 56 41 52 52  
interco@cfdt.fr

CFDT  
Interco 29

interco29@interco.cfdt.fr